



Maintenancier automobile et soudeur certifié au CNIC, rien ne prédisposait Aristide BOUNAH à devenir Manager, et qui plus est patron de médias (Télévision Afrik-inform), Directeur de régie publicitaire agréée CTEC SARL), Président des associations (Groupe des Hommes Solidaires du Cameroun en abrégé GHOSCAM et l'ARPC: L'association des Régisseurs en publicité du Cameroun). A 36ans, il possède un parcours déjà riche et surprenant qui vient d'être reconnu par le président de la République Paul Biya, qui le nomme Chevalier du Mérite camerounais pour ce mois de mai 2023.

Un parcours parsemé d'embûches...

Né le 02 mars 1987 dans la famille royale du village de Bakassa, situé dans l'arrondissement de Penka Michel dans le département de la Menoua (ouest Cameroun), le petit Aristide BOUNAH ira à l'école publique du coin où il obtiendra son Certificat d'études primaires en 1999. Il poursuivra par la suite ses études secondaires au CETIC de Bafoussam jusqu'à l'obtention de son CAP en mécanique de réparation automobile en 2003, puis effectuera le second cycle au lycée technique de Bafoussam d'où il sortira nanti d'un Brevet de Technicien en Mécanique automobile en 2007.

Elève appliqué, il fera partie des trois meilleurs de sa spécialité à être sélectionnés cette même année dans le cadre du recrutement massif lancé par M. Forjindam, ex-Directeur General du

Chantier Naval et Industriel (CNIC), à l'attention des élèves des lycées canadiens du Cameroun. Malheureusement, son séjour dans cette entreprise ne sera que de courte durée car toute la cuvée des 215 jeunes recrutés en même temps que lui sur l'ensemble du triangle national, seront abusivement licenciés en 2008 par M. Antoine Bikoro Alo'o après la déchéance de M. Forjindam. Pourtant, lors de leur séjour au sein du CNIC, ces jeunes ont participé à la fabrication au Cameroun de la première et unique barge (Bateau) pétrolière d'Afrique Centrale, aujourd'hui exploité par Saipem Tad au Congo, qui comprend trois étages, un Helideck, plusieurs grues de manutention de capacités différentes allant à plus de 10 000 tonnes, des sous-marins intégrés, le tout sur une superficie de plus de 2 000 m². Malgré cette rupture contractuelle brutale, Aristide BOUNAH qui avait eu la sagesse de poursuivre ses études en cours du soir, obtint en 2009 son Brevet de technicien supérieur (BTS) en maintenance et après-vente automobile à l'ENSET de Douala. Après un temps d'interruption de ses études, il obtiendra quelques années plus tard sa licence en Génie industriel et Maintenance à ISTAMA.

Son BTS en poche en 2009, il intègre immédiatement un cabinet d'expertise automobile mais va rapidement renoncer à l'emploi salarié qu'il trouvait dérisoire pour se lancer dans l'entrepreneuriat. Aristide BOUNAH commencera par la vente itinérante de consommables et matériels de bureau. Avec patience et détermination, il arpentera les bureaux de la capitale économique pour proposer des encres d'imprimante et autres accessoires. Insatisfait de la rentabilité de cette activité, il ouvrira une échoppe de vente de vêtements pour bébé au marché central de Douala avec ses réserves du CNIC et l'appui financier de ses parents.

Le succès au bout de la témérité...

C'est dans le cadre de cette nouvelle activité qu'il verra en la vente des mèches et extensions une véritable opportunité d'affaire. L'esprit toujours en mouvement, il s'engouffrera dans cette brèche qui s'avèrera être un pari gagnant. A 23 ans, il conclura un partenariat d'affaire avec une Société de fabrication de mèches GOLDEN PERFECT qui fera de lui son représentant au Cameroun.

En 2011, lors de son premier voyage en Chine dédié au renforcement de son stock de mèches, son jeune frère Firmin FOTSING qui y résidait depuis trois ans lui conseillera plutôt d'investir dans la publicité sur écran LED. Bien que complètement étranger à ce domaine, il n'hésitera pas à consacrer l'essentiel de son capital à l'achat du premier écran LED du Cameroun au regard du modèle d'affaires qui lui avait été présenté. A son retour, les choses ne se dérouleront pas comme prévues. La réglementation imposait la création d'une régie publicitaire ainsi que l'obtention d'un agrément pour pouvoir utiliser ledit écran. Cette procédure lui prendra six mois, au bout desquels l'entreprise CTEC SARL fût créée en fin 2011 et ce premier écran installé à Ndokotti, un des carrefours de Douala où le trafic est le plus important. Depuis lors, CTEC SARL s'est positionnée comme une entreprise de publicité innovante, soucieuse de la qualité du service rendu et de la satisfaction du client. En attestent la qualité de son portefeuille-client, constitué de la SABC, TECNO, INFINIX, NEWFOOD, SMALTO, du GROUPE FOKOU, du GROUPE BOCOM, pour ne citer que ceux-là. En outre, cette régie publicitaire a densifié son maillage territorial, en s'implantant dans huit régions du pays et en passant de quatre à dix-sept employés en douze ans.

Après avoir construit l'image de marque de CTEC-SARL, (Plusieurs prix reçus de plusieurs associations) Aristide BOUNAH fait une fois de plus valoir ses talents de manager en créant en 2015 le media d'information en ligne afrik-inform.com. En effet, le projet de création de ce web média naît du chantage auquel le soumettaient certains médias en ligne existants pour faire passer ses annonces sur leurs supports et surtout la désinformation sur des faits de société. Pour un coup d'essai, ce fût un coup de maître ! En plus de produire l'émission à succès 7MinPourConvaincre, Afrik-Inform compte aujourd'hui sur ses comptes en ligne un cumul de plus de 350 000 abonnés, et atteint 6 000 000 de personnes en 30 jours et est représenté dans plusieurs pays africains. C'est fort de cette audience en pleine croissance que le media a récemment organisé déjà 2 éditions des Afrik-Inform Awards, un événement biennal qui prime les meilleures personnalités politiques et publiques du Cameroun.

Malgré ce succès retentissant, Aristide BOUNAH est resté modeste et reconnaît que sans l'apport de certains experts en communication et marketing, le jeune débrouillard qu'il était n'aurait pas survécu dans le monde féroce des médias. Il cite très souvent Jean Paul TCHOMDOU, Guy Hervé FONGANG, Bertin DJIOFACK, Eddie FOUEJEU, Paul DZOKOU, Armand AMOUGOU et Patrick Clément OYIEH et très récemment Joël Teubissi comme étant ses tuteurs. Sur la radio Miango FM en 2015 à la question de Richard SOUDANA de savoir comment le mécanicien qu'il est peut-il parler aussi aisément du marketing ? Il a répondu « La mécanique est la science qui régit les forces en équilibre et en mouvement et le marketing c'est un ensemble d'actions sur un marché qui bouge ». Avant de conclure que « tout technicien supérieur en mécanique est disposé à devenir le meilleur dans tous les domaines même dans celui de la santé parce qu'il existe de nombreuses similitudes entre un matériel roulant et l'être humain. Il convient de souligner que la naissance correspond à la 1ère mise en circulation d'un matériel, la vie et les maladies correspondent au fonctionnement de l'équipement avec ses défaillances, la mort correspond au rébus » ce qui peut très bien être exploité pour le cycle de vie d'un produit ou d'une marque.

Depuis 2021, les activités globale de CTEC SARL sont en grande baisse du fait de la destruction de ses panneaux publicitaires par des personnes se présentant comme des 'régulateurs de la publicité' en violation de l'article 44 de la loi de décembre 2006 qui donne l'exclusivité de cette fonction au ministre de la communication ou ses démembrements régionaux ou départementaux.

Face à ces abus multiformes qui sont allés jusqu'au blocage arbitraire des comptes bancaires de ses clients par la mairie de la ville de Douala sous prétexte de paiement insuffisant de la redevance publicitaire, l'ingénieur des travaux en génie mécanique Aristide Bounah découvrira au travers de Roméo Lambo, professionnel expérimenté, qu'en réalité, la redevance publicitaire réclamée depuis des années aux contribuables n'a aucune base juridique légale. C'est ainsi qu'en compagnie de plusieurs autres professionnels de la publicité, ils se constitueront en association pour faire entendre leurs récriminations aux autorités.

D'abord, l'ARPC, (association des Régisseurs en publicité du Cameroun) saisira le ministre de la communication monsieur Emmanuel Sadi qui soutiendra avoir l'exclusivité de la fonction de régulation conformément à la loi de décembre 2006. Plusieurs griefs observés dans la gestion de la publicité au Cameroun seront portés aux ministres des finances, du développement local et du Mindcaf, la CONAC, au CONSUPE et produiront des convocations pour des réunions

conjointes avec les cadres des ministères cités ci-dessus, des impôts, des mairies de ville et bien entendu les cadres de l'ARPC (l'association des Régisseurs en publicité du Cameroun).

Ces multiples réunions aboutiront le 17 novembre 2022 à la note du ministre des finances adressée au ministre du développement local avec en copie les mairies, précisant la non conformité de la redevance publicitaire ainsi que de ses modalités de recouvrement par les CTD, se fondant sur l'article C3 du code général des impôts qui présente les conditions pour les CTD de collecter un impôt ou une taxe; surtout l'alinéa 2 qui exige que les fourchettes soient créées par la loi ainsi que les modalités de recouvrement. Ajouté a ceci, la note du Mindevel adressée aux maires en avril 2021 rappelant l'article c121 qui proscrit toute forme de concession dans le recouvrement des impôts et taxes. Alors que ces notes et positions du gouvernement devraient mettre fin aux multiples violations de la loi pour un meilleur Essor de la publicité au Cameroun, les mairies de Douala et Yaoundé continuent d'exiger la redevance publicitaire aux contribuables alors que les fourchettes et modalités de recouvrement exigées à l'alinéa 2 de l'article C3 sont inexistantes. Sur ces comportements de rébellion qui découragent les entreprises, le président de L'ARPC, Aristide Bounah, son Vice président Steve Ngatchouessie, son secrétaire général S. M. Sosso Aristophane et d'autres membres, tous professionnels de la publicité, sont déterminés à aller jusqu'au bout et faire régner la légalité pour D'abord le développement de l'économie locale, la promotion de la libre concurrence et la culture la légalité pour les prochaines générations.

Resté humain et discret malgré tout...

Pour sa famille et ses employés, Aristide BOUNAH est un frère, un mari et un père aimant, ainsi qu'un patron à l'écoute. Marié et père de cinq enfants, sa ravissante épouse Diane est Marketiste de formation et promotrice des Laboratoires Arven-Cosmetics. Bien qu'il ne soit pas l'aîné, son leadership est naturellement accepté de ses frères et sœurs qui savent pouvoir toujours compter sur lui. Pour son personnel, c'est un patron passionné et un travailleur acharné qui sait rester à l'écoute et les pousse à se sublimer.

La médaille de Chevalier du Mérite camerounais est décernée par le Président de la République aux personnes ayant marqué économiquement et socialement la Nation toute entière après au moins 16 ans d'activités distinguées.